

Une situation "apaisée" selon Mgr Blaquart

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 21 mai 2012



Mgr Fort, ancien évêque d'Orléans, avait anticipé le Motu Proprio *Summorum Pontificum* en donnant un lieu, dès 2006, aux demandeurs de son diocèse : l'église de Cercottes, à 10 km d'Orléans. Quand la voûte de l'église (sans chauffage) commença de s'effondrer en 2009, Mgr Fort donna à la communauté une belle église du centre ville, désaffectée depuis quarante ans : Notre-Dame de Recouvrance. Son successeur, Mgr Blaquart, a entériné cette décision.

Dans sa [dernière lettre](#), Paix Liturgique relaie un dossier de [La République du Centre](#) publié le 9 novembre 2011. Un article raconte comment, à l'automne 2011, un ancien enfant de la paroisse d'Olivet, au Sud d'Orléans, va trouver le curé : il vient d'être ordonné prêtre, est moine bénédictin à **Notre-Dame-de-Donzan** dans l'Ariège (une fille de **Fontgombault**, où l'on pratique la liturgie traditionnelle) et aimerait célébrer à Olivet pour sa famille une première messe dans la forme extraordinaire du rite romain. Le curé donne son accord. *La République du Centre* décide d'y regarder de plus près.

"un encadré rappelle l'objet du Motu Proprio du 7 juillet 2007 et signale les trois lieux du diocèse où la messe traditionnelle est célébrée chaque dimanche."

Un autre article –intitulé « *Une situation apaisée dans le diocèse* » – résume un entretien avec **Mgr Blaquart**, pour qui « *les traditionalistes ont toute leur place* » dans le diocèse. Du moment qu'ils ne font pas de bruit, comme les autres d'ailleurs. Car, au-delà des traditionalistes, nous pourrions évoquer ces curés, obligés de partir du diocèse pour ne pas faire de vague à l'évêché, sans parler de suicide...

L'évêque d'Orléans « *met en garde contre tout amalgame* » entre les « *traditionalistes* » qui « *participent pleinement à la vie du diocèse* » et les « *lefebvristes* » qui « *n'acceptent pas le dialogue interreligieux issu de Vatican II* ». Et avec lesquels il ne faut pas discuter, pourrait-on ajouter... Une pleine page est consacrée à la Fraternité Saint Pie X. Elle comprend un long

entretien avec l'**abbé Jean-Yves Cottard**, dont la chapelle est installée depuis une dizaine d'années dans un ancien corps de ferme, à La Chapelle-Saint-Mesmin. L'abbé Cottard dit aux journalistes qu'il a contacté Mgr Blaquart afin de le rencontrer, mais que ce dernier n'a même pas répondu à son courrier. Mgr Blaquart ne veut pas d'histoire, pas de vague, pas de publicité, voire pas de dialogue du tout. D'ailleurs, le pèlerinage de Tradition organisé par la Fraternité Saint-Pie X pendant le week-end de Pentecôte et qui, cette année, relie Chartres à Orléans s'est vu refuser l'entrée de la ville. Par ailleurs, au recteur de la cathédrale d'Orléans, qui avait osé accueillir le pèlerinage de l'association *Avec Jeanne*, de l'**abbé de Tanoüarn**, pour une messe dans le chœur le 7 janvier 2012 (célébrée par l'**abbé Ribeton** de la Fraternité Saint Pierre), Mgr Blaquart a osé affirmer "*ne laissez plus ces abrutis venir à la cathédrale : la prochaine fois, dites-leur que c'est occupé, et envoyer les dans une petite paroisse !*"...

Paix Liturgique a commandé une enquête d'opinion auprès des catholiques du diocèse d'Orléans. Cette enquête a été réalisée par téléphone selon les méthodes scientifiques habituelles, du 24 novembre au 6 décembre 2011. Elle a concerné 854 personnes résidant dans le département et âgées de plus de 18 ans. Le premier indice fourni fut de savoir que dans le Loiret 53 % des personnes se déclarent « catholiques », ce qui est dans la moyenne nationale basse. Résultats :

- 57 % des catholiques pratiquants (assistant au moins une fois par mois à la messe) considéreraient normale la coexistence des deux formes du rite dans leur paroisse ;
- 35 % auraient l'intention d'assister tous les dimanches à la messe selon la forme extraordinaire si elle était célébrée dans leur paroisse ;
- 22 % le feraient au moins une fois par mois.

3 groupes de demandeurs formels se sont fait connaître depuis le 7 juillet 2007 :

- à Pithiviers ;
- à Chatillon-sur-Loire et Briare ;
- à La Source-Orléans.

Répondre à l'attente de ces trois groupes serait un pas important vers une « situation apaisée » qu'invoque Mgr Blaquart. Paix Liturgique conclut :

"Monseigneur Blaquart, votre diocèse est sous les feux de la rampe en ce 600ème anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc. Permettez-nous de reprendre la belle conclusion des [propos](#) que cet événement vous a inspirés et convenir avec vous que le souvenir de celle que Péguy considérait « *la fille la plus sainte après la Sainte Vierge* » nous renvoie « *à notre conscience, aux fondements de nos engagements et à la pureté de nos actes* ». Excellence, puisse sainte Jeanne d'Arc purifier nos engagements et nos actes du poison des vieilles idéologies ! Puisse l'expérience de réconciliation liturgique et pastorale réussie dans trois paroisses de votre diocèse vous inciter à laisser d'autres lieux s'ouvrir à la forme extraordinaire de la messe. Alors, que de moissons nouvelles, que de beaux fruits spirituels pour tous !"